

AGENCE FINANCIERE DE BASSIN
"SEINE-NORMANDIE"

DECISION N°68-4 DU 13 MARS 1968
PORTANT SUR LA DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET 1968

Le Conseil d'Administration de l'Agence Financière de Bassin
"Seine-Normandie", après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de
donner son approbation au budget modificatif de l'exercice 1968 intitulé

"décision modificative n° 1 (modèle 02) "

-oOo-